|  |
| --- |
| CCP 3 : RELAYER LES PARENTS DANS LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS A LEUR DOMICILE. |

Connaissances générales

1. Le développement de l'enfant.

2. Les maladies infantiles.

3. Les différents modes d'accueil de l'enfant et les aides à la garde.

Compétence 10 - Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants

1. L'essentiel à retenir.

2. Des contextes professionnels.

3. Des techniques professionnelles.

4. Organiser l'intervention avec un ou plusieurs enfants.

Compétence 11 - Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants

1. La prévention des accidents domestiques chez l'enfant.

2. L'enfant au domicile.

3. L'enfant à l'extérieur de la maison : anticiper et éduquer.

4. Principaux problèmes que l'ADVF aura à traiter.

5. Des problèmes plus graves, avec secours spécialisés en relais.

6. Des notions de base sur la protection de l'enfance et les droits des enfants.

7. Des capacités relationnelles et organisationnelles.

Compétence 12 - Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités

1. L'ADVF accompagne la socialisation de l'enfant.

2. L'ADVF contribue à l'éducation en continuité avec les parents.

3. L'ADVF contribue à l'acquisition de la propreté de l'enfant.

4. L'ADVF est attentive aux rapports de l'enfant à la nourriture.

Compétence 13 - Mettre en oeuvre les techniques et gestes professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette et de l'habillage, des repas

1. Rôle de l'ADVF dans le sommeil de l'enfant.

2. Rôle de l'ADVF dans la toilette de l'enfant.

3. Rôle de l'ADVF dans l'alimentation de l'enfant.

4. L'ADVF prépare des activités.

5. L'ADVF porte le bébé et l'enfant.